

# COMMISSION DEPARTEMENTALE DES DELEGUES



STAGE DE RENTREE du 4 septembre 2021

SIEGE DU DISTRICT 47

SAISON 2021 - 2022

PV N° 1 du 10/09/2021

10 H 00 : ouverture du stage après le café de bienvenue.

Le Président de la Commission remercie les délégués présents, ainsi que le Président du District Sylvain MICHELET, pour sa participation à cette commission.

**Présents :** JAUBERT – BRIVOIZAC – BARA – FINANCE – PAILLAT – RAMIREZ – AUBRY - SELLIER

**Absents /excusés :** TOUSSAINT - BELKADI - LAFITTE

**Invité :** Sylvain MICHELET, Président du District 47.

## **Fonctionnement du bureau de la Commission :**

Président : Henri JAUBERT

Vice-président : David BRIVOIZAC

Secrétaire : Michel BARA

Michel BARA est désigné secrétaire de séance.

Les délégués signent la charte, remplissent leur demande de licence «ayant droit», pour ceux qui ne sont pas licenciés dans un club (obligation par rapport aux statuts), puis se voient remettre leur badge de délégué.

## **Intervention du Président du district :**

Sylvain MICHELET expose le rôle, les fonctions et les missions du délégué, et rappelle que chaque délégué doit se conformer au protocole de reprise des championnats.

Les délégués sont chargés de superviser la validité des pass sanitaires. Les relations avec les clubs et les arbitres doivent être menées dans une approche de la mission qui respecte les directives qu'ils ont en leur possession.

Toutes les observations portées sur les rapports des délégués désignés sur les rencontres seront prises en compte par les instances et commissions du District.

Le Président du District informe l'assemblée que la rémunération des délégués sera portée à 35 euros au lieu de 32 euros, au même titre que les observateurs, après accord du comité directeur (le budget prévisionnel sera réactualisé à la suite de cette information).

Sylvain MICHELET évoque ensuite le faible nombre de délégué(e)s ; il demande à l'assistance de participer à ce recrutement aux fins d'étoffer l'effectif de la commission.

Une discussion s'engage enfin sur les désignations, le respect des directives sanitaires par l'ensemble des participants aux rencontres, et la sensibilisation du public.

Points abordés à l'issue de la prise de parole du Président :

- **les désignations** : elles seront effectuées par le Président Henri JAUBERT ;

- **les accompagnements** : ils seront effectués par Henri JAUBERT, Michel BARA et David BRIVOIZAC du bureau de la commission, une fois au moins pour les délégués confirmés. Trois fois pour les candidats sur la saison, soit une fois pour chacun des accompagnateurs ;

- **la FMI** : le Président rappelle l'obligation aux délégués de bien vérifier les informations de fin de match et d'en donner connaissance aux clubs avant signature par eux, et être attentifs à la transmission de la FMI sur place ou en partage de connexion ;

- **les rapports informatisés en ligne** : document très important à compléter avec rigueur, notamment les divers points incontournables dans les observations d'après-match. Ce rapport doit obligatoirement comporter les chapitres suivant le canevas qui a été remis. Lors d'une exclusion, indiquer le maximum de précisions aux fins d'apporter des éléments aux diverses commissions qui auront à traiter ce dossier, informer obligatoirement le ou les clubs d'un rapport du délégué aux instances suivant les problèmes rencontrés ;

- **Rappel** : Il est rappelé que les délégués doivent arriver sur la rencontre désignée environ **1h15** avant le coup d'envoi.

Par rapport à la saison dernière, il faut impérativement superviser le contrôle des pass sanitaires des dirigeants et joueurs des deux équipes et autres officiels, et vérifier le dispositif des règles sanitaires en bonne entente avec les clubs.

L'Observateur intervient après la rencontre quand la FMI est renseignée. Son intervention doit être limitée dans le temps.

Le délégué quitte les lieux en dernier, quand l'équipe visiteuse part ainsi que les arbitres.

Le président au nom de la commission des délégués remercie Christian LAFFITTE pour les services rendus, ce dernier désirant arrêter ses fonctions de délégués.

Henri JAUBERT, Président de la commission des délégués clos la réunion à 12 h 30.

Sylvain MICHELET, Président du District, félicite les délégués présents pour leur participation et leur dialogue constructif.

Le président : Henri JAUBERT

Le secrétaire : Michel BARA